

28 juin 2008

« La charge de maire, d'adjoint, de conseiller est lourde »

Daniel Vitte est maire de Montrevel et président de l'Association des Maires et adjoints de l'Isère (AMI). Il a bien voulu répondre à nos questions à la veille des Universités des élus isérois.

Lors des dernières municipales, l'Isère a connu un très grand renouvellement de ces élus. À quoi attribuez-vous ce phénomène ?

« Il y a à mon sens un double constat à faire. Le premier est que nous n'avons jamais eu autant d'élus en place qui choisissent d'arrêter en fin de mandat. Et la plupart de ces élus étaient des jeunes. L'explication : la charge de maire, d'adjoint, de conseiller leur semblait trop lourde. Ils n'arrivaient plus à concilier vie publique, vie pro-

fessionnelle et vie familiale. Le deuxième point est que nous n'avons jamais eu autant de candidats qu'à ces élections. La fonction est peut-être lourde mais elle demeure très attractive. Aujourd'hui donc, on se retrouve avec plus de la moitié des élus qui sont de nouveaux élus. C'est un record ! ».

Vous évoquez la lourde charge des élus. L'est-elle plus qu'auparavant ?

« Cette charge est lourde parce qu'elle demande beaucoup de temps. Mais pourquoi aujourd'hui plus qu'hier ? En fait, dans le passé nous avions un engagement très fort sur la commune et dans quelques syndicats (comme celui des eaux). Aujourd'hui nous avons des engagements périphériques, no-

tamment au sein de l'intercommunalité. La facilité serait d'accuser le cumul des mandats, mais comment voulez-vous qu'un maire engagé se désintéresse totalement de l'exécutif intercommunal. C'est impossible ».

L'association que vous présidez, l'Ami, propose des formations pour les élus. Pourquoi ?

« L'Ami propose de l'information et de la formation. Cela permet aux anciens de se remettre à niveau, notamment sur les nouveaux textes de loi. Pour les jeunes, nous avons des modules de formation très divers pour qu'ils repartent avec des bases. Quelqu'un qui est élu pour la première fois et qui s'intéresse au budget de la commune aura

besoin d'une aide pour saisir toutes les règles qui sont propres aux budgets des collectivités. Nous avons aussi un module de prise de parole en public, car ce n'est pas si facile que ce que l'on croit ».

Quelles sont les qualités essentielles pour être un bon élu ?

« Je réponds souvent qu'il y a trois caractéristiques essentielles : d'abord il faut être motivé, car lorsqu'on s'engage, on s'engage pour six ans. Il faut ensuite être désintéressé, quand on est élu on travaille avant tout pour la collectivité et on ne doit jamais penser à ses intérêts personnels. Enfin, je dirais qu'il faut se rendre disponible. Le nombre d'heures de présence n'est pas seulement en jeu. D'ailleurs, un



Daniel Vitte est président de l'Association des Maires de l'Isère.

jeune élu passera forcément beaucoup plus de temps qu'un autre, car il aura beaucoup à apprendre. Mais ce ne sera qu'un temps de rodage ».

Recueillis par Év. M.

Combien d'élus en Isère ?

QUELQUES CHIFFRES SUR L'ISÈRE

Le nombre de personnes inscrites au Congrès des maires de l'Isère s'élève à 1000, dont 900 élus. Le pourcentage de femmes-maires en Isère est de 16,70 %. Le maire le plus jeune est Raphaël Guerrero, élu à Jarrie. Il est né le 29/12/1978.

Le maire le plus âgé est Fernand Moulin, élu à Crachier. Il est né le 05/05/1928.

PROGRAMME DES UNIVERSITÉS

Le congrès s'ouvre ce matin par les interventions de Michel Destot, député-maire de Grenoble, et Didier Migaud, député-président de la Métro. André Vallini, président du Conseil général de l'Isère et Michel Morin, préfet du département, prononceront

également des allocutions après l'assemblée générale. Plusieurs ateliers seront organisés : "le statut de l'élu", "le conseil municipal", "le maire-employeur" et "commune et communauté".

RÔLE DE L'AMI

L'Association des Maires de l'Isère (Ami) a un rôle de porte-parole des maires vis-à-vis des pouvoirs publics. Elle les représente en siégeant dans de nombreuses commissions départementales, régionales, nationales ou académiques. L'Ami informe les élus des questions touchant à la gestion municipale. Et en prolongement de ces réunions d'information, des sessions de formation sont régulièrement organisées. □